

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 20 mai 2010

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : Gaz Métro-1, Document 1, pages 11 et 12

Préambule :

« Tableau 1

Ce tableau présente les investissements et variations de coûts directement liés au projet. On y retrouve ainsi, l'investissement initial requis (25,3 M\$; ligne 13) tel que présenté au point 8 du présent document. Ensuite, le projet permettra de générer des économies de 1,2 M\$ (ligne 18) sur les dépenses d'exploitation grâce aux gains de productivité associées aux avantages que le système aura sur les opérations du service des finances de Gaz Métro. Par ailleurs, une hausse des dépenses de l'ordre de 1,6 M\$ (ligne 23) est prévue afin de couvrir les besoins en ressources supplémentaires afin de pallier à la baisse des heures productives engendrée par le temps de formation requis ainsi que par les coûts directs de formation. Ainsi, sur la durée de vie utile du nouveau système, les dépenses d'exploitation augmenteront de 0,4 M\$ (ligne 24).

Tableau 2

Ce tableau présente les économies en investissements requis en amélioration continue des systèmes de facturation. Une économie de 5,0 M\$ (ligne 10) est donc anticipée à cet égard. Elle s'explique essentiellement par le fait que l'élimination du système FICH permettra à Gaz Métro de se départir de deux ressources externes qui sont actuellement assignées à la programmation des améliorations de FICH.

Tableau 3

Ce tableau présente l'effet bénéfique du projet sur le fonds de roulement réglementaire. Le nouveau système permettra d'accroître l'efficacité du processus de facturation. En effet, Gaz Métro estime être en mesure de réduire le délai de traitement de la facturation de trois jours, entraînant par conséquent une réduction équivalente du délai de recouvrement des comptes clients. » [nous soulignons]

Question :

3.1 Veuillez fournir le détail de l'ensemble des hypothèses sous-tendant les économies et les charges prévues du projet (soulignées en préambule).

Réponse :

Pour le tableau 1, Gaz Métro prévoit un investissement initial de 25,3 M\$ composé de 1,1 M\$ en logiciels, 14,1 M\$ en ressources humaines externes, 4,6 M\$ en ressources

humaines internes et 1,5 M\$ en équipement informatique. De plus, le projet prévoit une contingence totale de 4,1 M\$.

Les économies prévues de 1,2 M\$ sur les dépenses d'exploitation proviennent de l'élimination du système de facturation FICH. Gaz Métro doit assurer un travail d'intégration de deux sources de données afin de consolider les données provenant de la facturation SAP avec la facturation FICH, ce qui a pour effet d'alourdir les processus comptables. Ainsi, l'utilisation d'un seul système complètement intégré permettra de générer un gain de productivité équivalent à l'économie d'une ressource humaine dans le secteur des finances. Le salaire de cette ressource a été indexé à un taux d'inflation de 2 %.

Afin de maintenir la qualité du service à la clientèle, Gaz Métro devra engager des ressources supplémentaires pour assurer les tâches du personnel qui recevra de la formation pour le système SAP. Gaz Métro prévoit donc l'ajout de 15 ressources supplémentaires, soient six représentants au Service à la clientèle, cinq représentants au Service aux abonnés et quatre ressources en Gestion Crédit Recouvrement. Ces ressources seront nécessaires pour assurer la rapidité et la qualité du service à la clientèle à la suite du passage à la facturation SAP. Les ressources seront graduellement réduites en 2014 lorsque la qualité du service à la clientèle pourra être maintenue sans ressource supplémentaire.

Sur les 10 années observées, Gaz Métro prévoit donc que le projet SAP 2B entraînera une baisse des dépenses d'exploitation de 1,2 M\$ dans le secteur des Finances et une hausse de 1,6 M\$ dans le secteur du Service à la clientèle. L'impact total sur les dépenses d'exploitation est donc une augmentation de 0,4 M\$.

En ce qui a trait aux économies prévues de 5,0 M\$ en amélioration continue des systèmes de facturation présentées dans le tableau 2, elles proviennent de l'élimination des deux consultants COBOL nécessaires à la programmation des améliorations de FICH. Tel que mentionné dans la preuve de Gaz Métro (R-3730-2010, Gaz Métro-1, Document-1), la rareté des ressources de type COBOL, utilisées pour la programmation de FICH, est déjà bien réelle et doit être assurée par des ressources qui ont développé une expertise très pointue. L'économie est toutefois plus faible à compter de 2012 puisqu'une ressource en développement ABAP, le langage de programmation de SAP, devra être ajoutée. Les économies réalisées augmenteront à compter de 2015 puisque les analyses de KPMG indiquent que les ressources COBOL seront alors significativement plus dispendieuses.

Finalement, la réduction du délai de recouvrement provient de l'élimination de la facturation FICH. Présentement, avec FICH, il y a un délai de trois jours entre la lecture des compteurs et la production de la facture. Ce délai est lié au traitement par lot de la facturation cyclique avec FICH nécessitant la lecture de tous les compteurs dans un même cycle avant de produire les factures. Avec SAP, une facture sera produite le jour même de la lecture d'un compteur et ce, indépendamment de la lecture des autres compteurs dans un même cycle. Gaz Métro prévoit donc pouvoir émettre les factures trois jours plus rapidement et en conséquence, recouvrir les comptes clients trois jours plus rapidement. Pour mesurer l'effet sur le fonds de roulement, Gaz Métro a utilisé les données du dossier tarifaire 2010 en actualisant le calcul du fonds de roulement, tel que

présenté à la pièce Gaz Métro-6, Document 5 du dossier R-3690-2009. Ainsi, le nombre de jours dans le calcul du lead/lag des revenus passe de 38,82 jours à 36,98 jours, soit une baisse de 1,84 jour (référence R-3690-2009, Gaz Métro-6, Document 5, ligne 1). Cette baisse de 1,84 jour représente la réduction du délai de recouvrement de trois jours, pondéré selon le poids relatif de la facturation cyclique sur l'ensemble des revenus de 61,1 %. Finalement, cette réduction du lead/lag des revenus devrait amener une réduction du fonds de roulement réglementaire de 7,0 M\$.